

CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT 2018

**Marlois, Marloises, vous participez à l'amélioration
de notre cadre de vie, en entretenant et décorant
vos maisons, balcons.**

Pour vous encourager à participer au fleurissement
de la commune, la Ville de Marle organise
un concours communal du fleurissement d'été,
pour le plaisir des yeux de tous !

Pour y participer, c'est très simple, inscrivez-vous
entre le 1^{er} mai et le 30 juin 2018 en imprimant
et en complétant le bulletin joint (des exemplaires
sont aussi à votre disposition en mairie).

Quelques jours après la date de clôture des inscriptions, le jury communal,
composé d'élus et de Marlois, fera un 1^{er} tour des maisons.

Un second passage aura lieu dans le courant de l'été.

Le jury établira ensuite le palmarès du concours selon des critères prédéfinis

(Cf. Règlement du Concours)

Bulletin d'inscription été 2018 en annexe

Règlement du concours en annexe

